



JOURNAL COMMUNAL

d'information

Billet	3
CPAS	4
PCS	5
Symbiose	7
AIS	8
Collectes sélectives	8
Mobilité	9
Urbanisme	10
AES	11
Enseignement	12
Sport	15
Enquête	17
Emploi	17
MJC / Culture	18

CHAPELLE . PIETON . GODARVILLE



Verbinnen

Pompes funèbres

Fleurs et
Funérarium

info@funerailles-verbinnen.be

www.funerailles-verbinnen.be

Tél 064 22 22 58

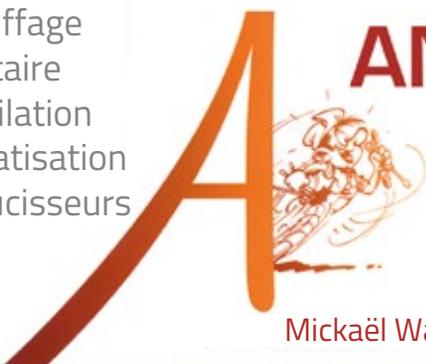
Gsm 0475 93 06 79

rue Destrée 33C
7160 Godarville

Grand Merci aux annonceurs
chez qui nous vous recommandons
vos travaux et achats !



Chauffage
Sanitaire
Ventilation
Climatisation
Adoucisseurs



ANTOINE SRL



La **qualité**
et la **proximité en plus !**

Mickaël Wallemacq

Chaussée Romaine, 30 • 7160 Chapelle-lez-Herlaimont • Tél. 064 26 53 91 • Fax 064 26 73 95
service.clientele@aantoinespri.be

2+3 2 jours à l'école
+ 3 jours rémunérés
en entreprise

APPRENDRE EN TRAVAILLANT
C'EST POSSIBLE.
AVEC UN CERTIFICAT, UN DIPLOME, UN EMPLOI.

CONSTRUCTION
Gros oeuvre

INDUSTRIE automobile
Mécanique - Tôlerie
Carrosserie

AGRONOMIE
Métiers du cheval

ECONOMIE
Vente

Services aux
personnes
7^e aide soignant(e)

VISA &
CESS

7^e GTPE



www.cefa-morlanwelz.be



Cofinancé
par l'Union
européenne

Morlanwelz - Charleroi
CEFA
MORLANWELZ



Rue Warocqué, 46

064. 43 21 87

dbernimolin@itmlz.be

7^e technique
en alternance
Technicien.ne en
productique USINAGE

FÉDÉRATION
WALLONNE-BRUXELLOISE
Enseignement



Dès 15 ans



NOUVEAU



Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

En cette seconde quinzaine du mois d'août, nous sommes encore en période de congés estivaux et depuis juin, nous avons pu suivre des compétitions sportives multiples sur nos petits et grands écrans.

Championnat d'Europe de football, Tour de France, Roland-Garros et Wimbledon, Tour des Régions Wallonnes, Grand Prix de F1 à Francorchamps,... et les Jeux Olympiques de Paris où nous pouvons voir tous les sports moins traditionnels sur retransmissions télévisées.

Le sport ! Certainement une des plus belles initiatives de l'être humain depuis l'Antiquité. Déjà à l'époque, les guerres étaient suspendues au nom de La Trêve Olympique afin que les athlètes et les spectateurs puissent s'y rendre en toute sécurité.

Sur ce plan, on ne peut certainement pas dire que nous avons évolué dans le bon sens. La Trêve Olympique est bien oubliée et ne sera sans doute plus jamais une réalité.

Le sport, nous le savons, est plein de vertus ! Il constitue un des meilleurs remèdes au mal-être et contribue à restaurer la confiance en soi. La recherche a démontré que la pratique régulière d'une activité physique améliore le bien-être physique et émotionnel, la qualité de vie et la perception de soi. Il a aussi un rôle important dans la prévention des risques cardiovasculaires et des cancers.

Si vous décidez de 'vous y mettre', quel que soit votre âge, fixez-vous des objectifs accessibles et progressifs. De nombreux coaches sportifs peuvent vous conseiller et vous aider dans les disciplines individuelles et collectives.

Sur notre commune de Chapelle-lez-Herlaimont, le sport a toujours été une priorité de la gestion publique au service des citoyen(ne)s.

Au-delà de tout ce qui existe déjà depuis très longtemps (2 halls de sports, une piscine, 3 terrains de football, les terrains de tennis et de padel...), nous investissons très prochainement dans la rénovation du hall sportif de Chapelle (avec isolation et rehausse de la toiture pour la pratique du Volley-Ball de haut niveau par notre équipe féminine, création d'un dojo et d'une buvette panoramique), la rénovation et l'extension des installations du football à Claire Fontaine, la création et l'extension de chemins de promenade pédestre et de voies cyclo-piétonnes. Tout cela avec, très souvent, la collaboration et les conseils de notre dynamique Centre Sportif Local.

Tout cela nous promet de beaux futurs étés et en attendant, je vous souhaite une excellente fin de celui qui est en cours.

A bientôt

Karl DE VOS,
Bourgmestre.



DATES DES CONSULTATIONS JURIDIQUES DE 1^{re} LIGNE

à partir de 16h UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS (heure d'été)

- le mercredi 21 août 2024

à partir de 17h UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

- les mercredis 04 et 18 septembre 2024
- les mercredis 02 et 16 octobre 2024
- les mercredis 06, 13 et 27 novembre 2024

- les mercredis 11 et 18 décembre 2024
- le mercredi 08 janvier 2025

Lieu : C.P.A.S. de Chapelle-lez-Herlaimont
Place de l'Église 24
7160 Chapelle-lez-Herlaimont

Pour tous renseignements : 064/43.20.20

SERVICE SOCIAL : LES SERVICES PROPOSÉS PAR LE CPAS

Si vous souhaitez des renseignements par rapport à un service qui vous intéresse, vous pouvez contacter le CPAS place de l'Église, 24 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont

SERVICE SOCIAL :

064/43.20.20. Aides sociales diverses (avances financières, revenus d'intégration, secours, interventions placement, candidats réfugiés, réinsertion socio-professionnelle, aide juridique de 1^{ère} ligne).

Les permanences sociales à Chapelle-lez-Herlaimont, Godarville et Piéton, les permanences Fonds mazout et droit de tirage (factures SWDE), les permanences juridiques de 1^{re} ligne (gratuites), les permanences du service de médiation de dettes.

SERVICE À DOMICILE :

Service taxi (minibus) 064/43.20.20. Les personnes âgées et les bénéficiaires d'une aide du CPAS peuvent bénéficier d'un transport collectif vers les commerces locaux, les hôpitaux, les administrations..., service aide familiale, service des repas chauds, service de déménagement, service bricolage / entretien, entretien de vos espaces verts, petites réparations domestiques.

SERVICES SOINS À DOMICILE :

Le dispensaire situé à 4 rue Robert à Chapelle-lez-Herlaimont, 064/44.36.07 à Chapelle-lez-Herlaimont. Vous devez laisser un message au répondeur automatique et vous serez rappelés dès que possible. Pour tous les patients domiciliés sur la commune de Chapelle-lez-Herlaimont (Godarville et Piéton) ayant une prescription médicale, des

infirmier(e)s assurent un service 7 jours sur 7 de 7h à 20h. Mise à disposition, chez nos patients, du matériel médical gratuitement en fonction du stock disponible (ex : lit, tribune, soulève-malade),

ÉPICERIE SOCIALE ET MAGASIN DE DEUXIÈME MAIN :

30 rue Wauters à Chapelle-lez-Herlaimont,
064 /47.03.30, mail : cpas.chapelle@7160.be

RESTAURANT SOCIAL (CLOS DES MENUTS) :

18 rue Arille Laurent à Piéton, 071/52.25.01. Service des repas chauds à domicile, du lundi au vendredi (vendredi 3 repas servis dont 1 pour le samedi et 1 pour le dimanche) 064/43.20.20, restaurant social 071/52.25.01, resto des T'Chats 071/52.25.01, le traiteur des T'Chats (lasagne, quiche, soupe...) 071/52.25.01

MAISON DE LA SOLIDARITÉ :

220 rue du Chêne à Chapelle-lez-Herlaimont,
064/45.82.05. Service de repassage, service couture « Au t'Chat de l'aiguille », et service lavoir.

CRÈCHE (Les chatons) :

220 rue du Chêne à Chapelle-lez-Herlaimont,
064/45.82.05 mail : creche.cpas@7160.be.

Accueille les enfants de 2 mois à 3 ans.
Du lundi au vendredi de 6h30 à 18h15, 064 /43.20.20
mail : cpas.chapelle@7160.be



1. Activité pour les parents et leurs enfants... Participation gratuite !



« Les Matinées enchantées » - Eveil musical

Pour les enfants de **3 mois à 3 ans** accompagnés de leur maman, papa ou toute autre personne de référence.

Chantons ensemble des contes et comptines, berceuses, chansons enfantines, ...
Autres découvertes sonores.



Une petite pause conviviale et agréable pour se sentir bien avec soi et avec ses enfants !

Quand ?

- Mercredi 11 septembre et lundi 23 septembre de 9h30 à 11h
- Mercredi 2 octobre et lundi 14 octobre de 9h30 à 11h
- Mercredis 20 et 27 novembre de 9h30 à 11h
- Lundi 9 décembre et mercredi 18 décembre de 9h30 à 11h

Animatrice : Claudia Golin, psychologue formée en accompagnement affectif du bébé, chant prénatal et familial.

Lieu des animations : Bibliothèque du T'chatpitre (rue Saint-Germain, 10 à Chapelle-lez-Herlaimont)

Inscriptions obligatoires au 064/43.13.15, 0474/84.51.84 ou pcs@7160.be (places limitées).





2. Ateliers « CyberTchats » pour seniors



Vous avez plus de 58 ans et habitez l'entité de Chapelle-lez-Herlaimont ? Vous avez envie de vous évader, de découvrir l'outil informatique et /ou le smartphone et toutes leurs possibilités, de tisser des liens sociaux enrichissants et d'explorer les multiples facettes du monde numérique ?

Alors venez nous rejoindre aux ateliers d'informatique et de smartphone pour seniors qui auront lieu de septembre 2024 à juin 2025 ! Début des ateliers : 16 septembre 2024

Séance d'information obligatoire :

Le mardi 10 septembre 2024 à 11 h au sein des locaux de la Maison des Jeunes du Centenaire (rue de l'Abreuvoir, 7 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont)



3. Permanence du Service Public Fédéral Sécurité Sociale Direction Générale des Personnes Handicapées (Vierge noire)



Les lundis, en matinée (sous réserve d'éventuels changements)

- 9 septembre, 14 octobre, 4 novembre, 9 décembre 2024.

**Sur rendez-vous à prendre au 064/43.13.15
ou à l'adresse email pcs@7160.be**

Vous avez introduit une demande de reconnaissance, allocation, carte de stationnement ou d'une autre mesure à la **Direction Générale des Personnes Handicapées** et vous souhaitez **connaître l'état d'avancement de votre dossier et/ou poser des questions d'ordres financier et administratif** ou vous souhaitez avoir des renseignements avant de faire une demande ...

Remarque : **les nouvelles demandes d'allocation pour les personnes de 65 ans et plus** ne sont plus traitées par la DG Personnes Handicapées mais bien par votre mutualité.

Plan de Cohésion Sociale

Place de l'Hôtel de Ville, 16 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont
(bâtiment situé à gauche de l'Administration communale)

Infos et inscriptions au 064/43.13.15 • **Email :** pcs@7160.be





L'aventure se poursuit au sein des services du CISP Symbiose A la recherche d'une formation ?

« En Form'pour l'emploi »

Trouve ton orientation professionnelle

- **Les plus ?** Analyse et construction du projet professionnel, outils de recherche d'emploi et stages en entreprise du secteur de ton choix
- **Quand ?** Du 3 septembre au 17 décembre 2024
- **Séances d'info ?** Les 20, 22, 27 et 28 août à 10h

« Découverte des métiers de l'animation »

L'animation...Pourquoi pas toi ?

- **Les plus ?** Deux stages de découverte sur le terrain
- **Quand ?** Du 4 septembre au 25 novembre 2024
- **Séances d'info ?** Les 19, 21, 23, 27, 29 août et 2 septembre à 9h30

« OPRANIS »

Remets-toi à niveau et trouve ton orientation professionnelle

- **Les plus ?** Mettre à jour tes connaissances et tester un nouveau métier grâce à deux stages en entreprise
- **Quand ?** Du 19 septembre 2024 au 3 juillet 2025
- **Séances d'info ?** Les 3, 5, 9, 11 et 13 septembre à 9h30

Les avantages

- 2€/brut par heure de formation prestée
- Intervention dans les frais de déplacement et de garde d'enfant(s)
- Un accompagnement global dans toutes démarches
- Parking gratuit et facilement accessible en bus (82, 91, 84 et 167)

Infos et inscriptions : ASBL Symbiose - 17, rue Solvay à Chapelle-lez-Herlaimont (1^{er} étage de la Maison de l'Emploi)
064/31.23.00 - inscriptions@asblsymbiose.be

Avec le soutien financier de l'Administration communale de Chapelle-lez-Herlaimont, du Forem et de la Wallonie





Agence Immobilière Sociale Prologer

ASBL agréée par le Gouvernement wallon

**Vous êtes propriétaire(s) et vous souhaitez vous décharger des tracas locatifs ?
L'AIS Prologer peut vous aider !**

Quelles sont nos missions ?

L'AIS permet la mise à disposition d'un logement en bon état locatif appartenant à des propriétaires privés aux ménages à revenus modestes. L'AIS est donc l'interlocutrice directe entre les propriétaires bailleurs et les locataires.

Quels avantages ?

Nous garantissons aux propriétaires le paiement du loyer, la couverture des dégâts locatifs et la prise en charge de toute la gestion locative.

La mise en gestion dans notre AIS vous permet de bénéficier de différents avantages fiscaux :

- exonération (personne physique) ou réduction (personne morale) du précompte immobilier
- réduction d'impôt pour travaux de mise en conformité.
- réduction du taux de TVA en cas de construction ou achat de neuf (12%) et en cas de démolition/reconstruction (6%).

En confiant votre bien à une AIS, vous bénéficiez également des aides du Fonds du Logement :

- prêts à 0% TAEG en cas de **rénovation** d'un bien occupé, ou inoccupé depuis moins d'un an.
- prime et prêts à 0% TAEG en cas de **restructuration** ou **réhabilitation** d'un bien inoccupé.

Comment nous contacter ?

-  : ais.prologer@gmail.com
-  : 064/43.20.82 (répondeur 7 jours/7)
-  : [aisprologer](https://www.facebook.com/aisprologer)

SIEGE SOCIAL :

Rue de Piéton 2 - 7160 Chapelle-lez-Herlaimont

COMMUNES COUVERTES : Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Fontaine-l'Evêque, Les Bons Villers, Pont-à-Celles et Montigny-Le-Tilleul.

COLLECTES SÉLECTIVES



Collectes sélectives

PMC : 19 août / 2,16 et 30 septembre / 14 et 28 octobre 2024

Sacs blancs : tous les lundis du mois

Papier, verre et carton : 2 et 30 septembre / 28 octobre 2024



MOBILITE

La semaine de la mobilité européenne a lieu du lundi 16 septembre au dimanche 22 septembre 2024. Le thème de cette année est « la mobilité dans ma Commune, ça me transporte ! ». Il est donc important de mettre en avant la mobilité au sein de notre Commune, que ce soit la voiture, le transport en commun, le vélo et la marche !

La Commune de Chapelle-lez-Herlaimont organise sa journée de la mobilité le samedi 21 septembre 2024 à la Place de l'Hôtel de Ville conjointement au salon de la Santé qui se déroulera à l'intérieur de l'administration communale.

La mobilité au sein de la Commune, c'est une mobilité mixte et une mobilité active ! Nous vous proposons quelques questions/réponses afin d'améliorer la mobilité au sein de la commune pour qu'elle puisse vous transporter en toute quiétude.

Savez-vous ce qu'est un SUL ?

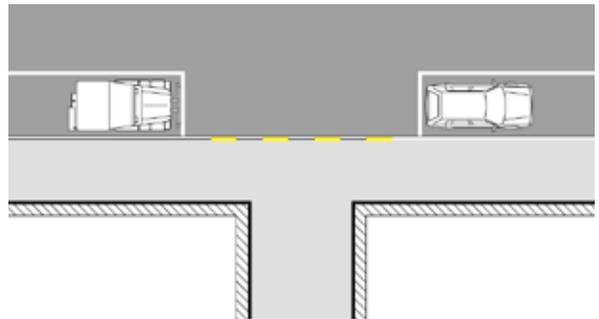


Il s'agit d'un sens unique limité ou contresens cyclables. Ceci permet d'ouvrir une voirie dans les deux sens de circulation pour les cyclistes

tout en maintenant un sens unique pour les autres véhicules. Par exemple la rue de la Prairie est un SUL. Dans cette rue, vous êtes donc susceptible de rencontrer des cyclistes qui prennent le sens interdit car le sens interdit est valable uniquement pour les véhicules motorisés.

Savez-vous utiliser une zone de stationnement ?

Souvent, il s'agit d'une zone où les cases pour chaque voiture ne sont pas délimitées. Si la commune délimite chaque case, alors, il y a une perte en espace de stationnement car il convient de créer des cases d'une longueur de 6 mètres et d'une largeur de 2 mètres. Les voitures étant de tailles différentes, il risque rapidement d'y avoir des cases trop grandes pour certains véhicules et donc une perte en stationnement.



Pour limiter la perte en stationnement il convient de rappeler que dans la zone de stationnement, le début et la fin de la zone sont marquées par une ligne blanche et le véhicule qui stationne à cet endroit doit se stationner à la limite de la ligne blanche. Il ne sert à rien de se garer en retrait de la ligne car les zones sont étudiées pour maximiser le stationnement et ne pas entrer en conflit avec ce qu'il y a après la zone de stationnement.

Savez-vous ce qu'est un sentier vicinal ?

Un sentier vicinal est repris comme une petite voirie, gérée par la commune et appelée aujourd'hui « voirie communale ». Celle-ci comprend les chemins, sentiers mais aussi, contrairement à ce que le mot "petite" pourrait sous-entendre, rues, places, venelles, trottoirs et tous les espaces où les piétons peuvent circuler que l'assiette soit publique ou privée. Ces petites voiries sont donc d'office accessibles au public.

La Commune élabore actuellement un réseau de sentiers vicinaux permettant de se déplacer à pied à travers toute l'entité pour rejoindre des pôles d'intérêt mais aussi pour créer des connexions avec les communes avoisinantes et les réseaux existants (Grande Randonnée, Ravel, points nœuds, etc...). Dans les prochaines semaines, ce réseau sera matérialisé par des balises. Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur les cheminements piétons en consultant le site de la Commune ou en contactant le service mobilité !

Pour toute question concernant la mobilité, une seule adresse : mobilite@7160.be



Du changement dans la réglementation liée à l'aménagement du territoire !



L'aménagement du territoire est une matière complexe et est soumise à diverses réglementations qui s'appliquent toutes à des échelles différentes sur notre territoire !

Nous avons le Code de Développement Territorial (CoDT) entré en vigueur le 1^{er} juin 2017 qui a été modifié le 1^{er} avril 2024 et le 1^{er} août 2024. Le CoDT modifié donne une plus grande importance aux risques majeurs au niveau de l'aménagement du territoire (aléa d'inondations, axe de ruissellement, effondrement ou glissement de terrains, etc...). Ceci a un impact sur les actes et travaux soumis ou non à un permis d'urbanisme.

Nous avons le Code Wallon du Patrimoine (Copat) entré en vigueur le 1^{er} juin 2024 qui s'ajoute aux différentes couches d'avis externes à solliciter en cas de demande de permis d'urbanisme dans des zones reprises à la carte archéologique.

La grande nouveauté est l'entrée en vigueur du Schéma de Développement Territorial (SDT) au 1^{er} août 2024 qui remplace le SDER de 1999. Le SDT définit la stratégie territoriale pour la Wallonie. Il oriente les décisions régionales et communales en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Il propose des mesures concrètes qui permettent d'optimiser le territoire en maîtrisant l'artificialisation et en luttant contre l'étalement urbain.

Ce SDT comprend une cartographie reprenant chaque commune wallonne et y définissant des zones appelées centralités. Les demandes de permis d'urbanisme sont impactées par ces zones en termes de procédure et de délais d'instruction.

Il va donc y avoir du changement sur les actes et travaux soumis à un permis d'urbanisme ainsi que sur la procédure de traitement des demandes de permis d'urbanisme et d'urbanisation.

Dès que vous souhaitez réaliser des actes et travaux chez vous que ce soit à l'intérieur, à l'extérieur visible ou non depuis la voirie, il faudra un permis d'urbanisme. Le tableau des dispenses de permis d'urbanisme repris dans le CoDT a été modifié depuis le 1^{er} août 2024, les dispenses de permis sont donc différentes de ce qui était d'application avant 1^{er} août 2024.

Il est important de venir vous renseigner au service urbanisme sur les travaux que vous souhaitez réaliser chez vous et voir si un permis d'urbanisme est requis ou non. Seul le service urbanisme de votre commune peut vous renseigner et vous communiquer les documents nécessaires à l'introduction d'une demande de permis d'urbanisme ou d'urbanisation.

Pour rappel, le service urbanisme est à votre disposition dès que vous souhaitez réaliser des travaux sur votre bien ou sur votre parcelle. Le service est là pour vous guider vers la bonne procédure. Pour ce faire, des permanences techniques sont prévues le lundi et le mercredi de 9h à 16h. Vous pouvez prendre un rendez-vous en téléphonant au 064/43.13.33 ou au 064/43.13.11.

Si vous souhaitez un avis technique avec votre architecte, il y a lieu de prendre rendez-vous et de communiquer préalablement l'avant-projet par mail pour une analyse en amont. Cet avant-projet peut être envoyé à urbanisme@7160.be.

Les avis techniques en termes de voirie ou de raccordement à l'égout sont à adresser à secretariat.travaux@7160.be (Monsieur FREBUT Sébastien).

Le dépôt d'une demande de permis se fait directement à l'accueil de l'hôtel de ville sans prise de rendez-vous et durant les heures d'ouvertures du guichet accueil.

Si vous avez une question sur un dossier en cours d'instruction, vous pouvez téléphoner au 064/43.13.11 ou envoyer un mail à urbanisme@7160.be

L'adage

« il faut un permis d'urbanisme pour tout » n'a jamais été aussi vrai.

Besoin de conseils en matière d'économie d'énergie ?
De primes ? De travaux d'isolation ?
Le service énergie de la commune peut vous aider.

Comment ? En contactant notre coordinatrice énergie-climat par e-mail à l'adresse mary.leissle@7160.be ou par téléphone 064/43.12.32

**Permanence énergie : Tous les mardis de 13h30 à 16h00 sur rendez-vous
à l'Hôtel de Ville de Chapelle-lez-Herlaimont.**

Aide au financement de l'audit logement



Pour pouvoir bénéficier des primes énergétiques de la région wallonne, il est nécessaire de réaliser un audit de votre logement. Son coût est généralement onéreux, entre 700 et 1000 euros. Afin de faciliter vos démarches, la commune de Chapelle-lez-Herlaimont en partenariat avec la POLitique Locale Energie Climat, vous propose une aide au financement de cet audit.

Comment cela fonctionne ?

Vous pouvez prendre rendez-vous avec notre coordinatrice au 064/43.12.32 (contact du lundi au jeudi de 8h00 à 16h00) ou par e-mail à l'adresse mary.leissle@7160.be. Elle vous fixera alors un rendez-vous pour réaliser un dossier de demande de financement. Il vous sera demandé de verser une caution de 100 euros par e-DEPO, une assistance est possible pour cette démarche sous présentation de votre carte d'identité (code PIN) et de vos coordonnées bancaires.

Lorsque la caution est reçue, l'administration contacte un des auditeurs qui a été soumissionné pour réaliser l'audit. Celui-ci ne vous coûtera rien, hormis la caution déjà versée.

Après le passage de l'auditeur, celui-ci vous enverra les résultats de l'audit ainsi qu'une copie à l'administration. Un deuxième rendez-vous avec notre coordinatrice sera fixé pour pouvoir vous aider à mieux comprendre les résultats et pouvoir vous guider dans le processus de prime de la région Wallonne.

Un fois un travail économiseur d'énergie terminé, il suffira de montrer une preuve photographique avant/après pour récupérer la caution de 100 euros.

Alors quels sont les conditions ?

- Être majeur
- Avoir un droit réel de propriété sur ce logement
- Résider ou mettre en location ce logement pendant 5 ans minimum
- S'engager à terminer au minimum un poste économiseur d'énergie, tel que décrit dans l'audit, endéans les 2 ans de la date de la réception de l'audit (pour pouvoir récupérer la caution versée au début des démarches).





Présentation vidéo de nos écoles sur la page :
www.7160.be/clips



ÉCOLE GODARVILLE

Place Albert 1^{er} , 38

Tél. : 064/44.20.60 GSM : 0478/90.19.63

direction.godarville@chapelle-lez-herlaimont.be

Inscriptions : les directions sont joignables par téléphone à partir du 19/08 pour des prises de RDV.
Permanences : le 19 août de 09h à 12h et les 22 et 23 août de 09h à 12h et de 13h30 à 15h30 et sur RDV
lors de toute inscription, il vous sera demandé une composition de ménage datant de moins de 6 mois
et si votre enfant vient d'un autre établissement, une copie de son bulletin.
Pensez à vous munir du document de changement d'école.
Les enfants nés en mars peuvent être inscrits à l'accueil dès la rentrée scolaire !!!



ÉCOLE LAMARCHE

Avenue Lamarche, 34 bis

Tél. : 064/44.5708 GSM : 0478/68.00.52

direction.lamarche@chapelle-lez-herlaimont.be



ÉCOLE PASTUR

Rue Pastur, 38

Tél. : 064/45.95.06 GSM : 0478/68.00.54

direction.pastur@chapelle-lez-herlaimont.be



ÉCOLE DE PIÉTON

Rue de la Résistance 8/A

Tél. : 071/52.95.30 GSM : 0478/68.00.53

direction.pieton@chapelle-lez-herlaimont.be

Piéton : découvrez les classes maternelle et primaire en immersion.

3^e maternelle, première, deuxième et troisième primaires.



ÉCOLE DU CENTRE

Rue des Écoles, 4

Tél. : 064/44.50.91 GSM : 0478/68.00.55

direction.centre@chapelle-lez-herlaimont.be



Du neuf dans l'enseignement communal ...

Afin de répondre à une demande croissante des parents, les directions des écoles communales souhaitent développer au cours de l'année scolaire 2024-2025 un service de repas chauds payants le midi, dans les différentes implantations.

A l'heure où ces lignes sont rédigées, ils finalisent les indispensables démarches administratives et techniques afin de pouvoir démarrer ce service, à leur rythme et selon leurs réalités, dans les meilleurs délais.

L'école du Centre, pionnière en la matière, sera la première à démarrer une phase test.

Les différentes directions se tiendront à la disposition des parents intéressés pour leur indiquer leur calendrier et les modalités particulières d'application et d'organisation.

Concours d'Arts Graphiques du Panathlon Wallonie-Bruxelles.

Pour la 2^e année consécutive, nos élèves sont lauréats de la 18^e édition du concours d'Arts Graphiques du Panathlon Wallonie-Bruxelles.

Panathlon Wallonie-Bruxelles est une association qui promeut le fair-play ainsi que les valeurs citoyennes fondamentales dans la pratique du sport.

Un jury composé de Gaston Schreurs, administrateur du Panathlon Wallonie-Bruxelles et représentant de la fédération de l'ACFF, Bernard Coubeaux, Graphiste et web designer, Lili Lee, Chargée de projet au Think & Do Tank Pour La Solidarité, Laetitia De Meyer, Artiste plasticienne, Nicolas Theo-

doroudis, Partnership Management à la Loterie Nationale, Pia de Brabantère, Process Management - Partnership, Sustainability & Draws à la Loterie Nationale a désigné les lauréats de ce concours.

Les élèves de P5/P6 remportent le prix dans la catégorie banderole ; celle-ci a été présentée lors des olympiades scolaires et a été reproduite sur une bâche toilée. Le service des sports a remis cette bâche à notre école le 30 juin dernier, lors de notre fancy-fair.

Nous félicitons nos jeunes athlètes et artistes pour leur esprit et leur créativité.



ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Année scolaire 2024-2025

Garderies

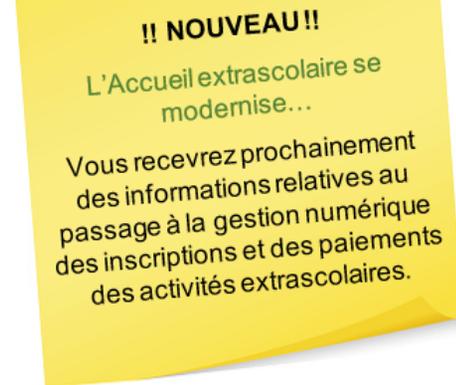
Un accueil extrascolaire est assuré au sein des écoles communales de l'entité de 7h00 à 17h30 au sein de chaque implantation.

Il est également possible de réserver un accueil à partir de 6h30 et jusqu'à 18h30 sur réservation en mentionnant le nom de l'enfant, son âge, l'heure d'arrivée ou de départ et l'école qu'il fréquente à atl@7160.be.

Mercredis-Malins

L'encadrement des enfants par des animateurs qualifiés est organisé au sein des implantations communales de :

- 12h00 à 17h30 (accueil possible jusqu'à 18h30 uniquement sur réservation préalable), le mercredi après-midi. Les activités se déroulent principalement de 13h30 à 17h00, afin de faciliter leur déroulement, merci de récupérer vos enfants en dehors de cette plage horaire.
- 7h00 à 17h30 lors des conférences pédagogiques (accueil possible à partir de 6h30 et jusqu'à 18h30, sur réservation).



Contact

Laura Ruiz-Ruiz
 Coordinatrice Accueil Temps Libre
atl@7160.be
 064 44 67 81  « Aes Chapelle »



SPORT & DÉLASSEMENT

ECHEVINAT DES SPORTS

CENTRE SPORTIF LOCAL « Sport et Délasserment asbl »

Rue de La Hestre, 69 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont - 064/44.37.56 - info.sport@7160.be

Journée « Sportes Ouvertes »

Activités, démonstrations et initiations sportives gratuites de 10h00 à 16h00

Dimanche 1er septembre 2024

Complexe sportif de Chapelle-lez-Herlaimont
 Esplanade des Droits de l'Enfant à 7160 Chapelle-lez-Hl



SPORT & DÉLASSEMENT

Complexe sportif de Chapelle-lez-Herlaimont
Esplanade des Droits de l'Enfant

11^{ème} JOURNÉE SPORTES OUVERTES

Une initiative du Centre Sportif Local «Sport et Délassement» asbl
en collaboration avec l'Administration Communale
de Chapelle-lez-Herlaimont.

Activités, démonstrations et initiations sportives
GRATUITES de 10h00 à 16h00

Bienvenue à tous!

Jogging à 10h15

DIMANCHE 1 SEPTEMBRE 2024

PLANNING de la JOURNÉE SPORTES OUVERTES

Hall des sports : **INFOS : 064/44.37.56**

De 10h00 à 13h30 :
- Démonstration et initiation de tennis de table par les Vieux Copains
- Démonstration et initiation de badminton par le Badminton Club Chapellois

14h00 : Démonstration de Qi Gong par Art Pour Nourrir le Corps
14h15 : Démonstration de karaté par le Figh Club Piéton
14h30 : Démonstration de capoeira par le club Abada Capoeira
14h45 : Démonstration de Kung Fu par le club Kung Fu 3.0
15h00 : Démonstration de Kick-boxing par le Team Buonoopane

Site du tennis :
De 10h00 à 12h00 & de 13h00 à 15h00 : Initiation tennis (pour tous)
en collaboration avec le Royal Chapelle Tennis Club

Mini-stade :
De 10h00 à 11h30 : Initiation football (à partir de 6 ans)
par l'Union Escudo Chapelloise
De 13h00 à 15h00 : Initiation handball (de 8 à 14 ans)
par l'Entente du Centre Chapelle La Heestre

FITNESS
11h30 : Démonstration et initiation de Zumba par Zumba Angi
11h45 : Démonstration et initiation de Kangoo Jump
12h00 : Démonstration et initiation de Fitness
12h15 : Démonstration et initiation cardio renforcement musculaire
par Stand Up and Move

Esplanade :
De 10h00 à 16h00 :
Tir à l'arc par l'Écol'Archery Club
Découverte et initiation Boxe Thai par club Team Buonoopane
Mur d'escalade
Initiation aux échecs par l'Échiquier du Centre
Mozartino (de 5 à 8 ans) par Capital at work BAO T. Ubaldo Volley
Atelier psychomotricité (2,5 à 5 ans) par le Centre Sportif Local
Paniers en poney par le Poney Club de Buisseret asbl
AMO Cultures Jeunes Chamasse : jeux anciens
Centre Communal de Vacances : présentation des activités & parrainage
Plan de Cohésion Sociale : Génération sans tabac & Sensibilisation
Théâtre-Poix (présentation du cancer du sein)

Padel :
- Tournoi organisé par le Royal Chapelle Tennis Club

Terrain de pétanque :
15h00 : Tournoi de pétanque
Inscriptions (doublets) dès 9h00 !

A la piscine :
13h45 à 14h55 : Démonstration par le club
Onca Diving Club
14h00 à 15h00 : Démonstration par le club Swimming Team Chapelle

Jogging
Départ à 10h15
Petite distance = 5,7 Km
Grande distance = 11,4 Km
Inscriptions : 7 € (dès 9h00)
1 € versé à l'organisation Tennis-Poix
(l'été contre le cancer du sein)

10h00 Marche seniors encadrée ! Au départ de l'Esplanade

Buvette & restauration toute la journée !

REMISE DES PRIX DU JOGGING A 13h30

Les activités du Centre Sportif Local

Programme (12 semaines) de mise en condition physique par la course à pied

2 niveaux :
niveau 1 = 0 à 5 km (débutant)
niveau 2 = 5 à 10 km (pratiquant)

Dates début de la session automne 2024 :
Niveau 1 : le lundi 9 septembre 2024 à 17h15 (1^{ère} séance)
Niveau 2 : le mercredi 11 septembre 2024 à 17h30 (1^{ère} séance)

Lieu : salle des sports de Chapelle – 40 €/la session complète
Inscriptions par mail à info.sport@7160.be

Gym douce (seniors)

Salle des sports de Chapelle
Les mardis de 16h00 à 17h00
(sauf en période de congés scolaires)

1 € la séance
Reprise le mardi 3 septembre 2024 !

Atelier psychomotricité

2 ans ½ à 5 ans
Tous les jeudis (en période scolaire) de 17h15 à 18h15
Lieu : salle des sports de Chapelle

Session septembre à décembre à partir du jeudi 12 septembre 2024 !
(inscriptions limitées)
50 €/la session complète
Inscriptions par mail à info.sport@7160.be

Marche Seniors

Parcours de +/- 5 km
Les mercredis à 9h00
(sauf en période de congés scolaires)
1 € la séance
Lieu : salle des sports de Chapelle
Reprise le mercredi 4 septembre 2024 !

École de natation

Piscine communale de Chapelle-lez-Herlaimont
Cours collectifs de natation de 6 ans à 14 ans

Cycle de 12 séances à partir du samedi 14 septembre 2024 ! (places limitées)
Horaires : 10h30 à 11h30 ou 11h45 à 12h45
Tarifs : Entité = 50 € (12 séances) - Hors Entité = 60 € (12 séances)
Inscriptions par mail à info.sport@7160.be

Une enquête citoyenne sur vos conditions de vie et votre accès aux droits fondamentaux

De la mi-septembre à la mi-novembre, une enquête inédite de grande ampleur sera réalisée auprès des citoyens dans toutes les communes francophones de Wallonie par l'institut wallon de l'évaluation de la prospective et de la statistiques (IWEPS) en tant qu'Autorité Statique de la Région wallonne.

L'enquête aborde une série de questions qui concernent les conditions de vie des personnes et leur accès aux droits fondamentaux.

Les résultats de cette enquête serviront à enrichir l'indicateur synthétique d'accès aux droits (ISADF), un outil d'aide à la décision mis à la disposition des acteurs locaux. L'ISADF

permet d'identifier les besoins de la population de promouvoir la programmation d'actions adéquates pour favoriser un accès efficace et équitable aux droits pour tous.

Concrètement, du 15 septembre au 15 novembre 2024, 102.000 citoyens recevront par la poste un courrier d'in-

invitation à participer à cette enquête. Ces personnes auront été tirées au sort dans le Registre national et réparties dans les 25 communes francophones de Wallonie. Elles pourront choisir entre deux modalités de réponse : soit en ligne via une interface web, soit en utilisant un questionnaire papier qui sera joint au courrier d'invitation.

Aucune connaissance particulière n'est requise pour répondre aux questions. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. En répondant à ce questionnaire, les personnes interrogées apportent leur contribution à un projet de société : leurs réponses aident à comprendre les obstacles à l'accès et à l'exercice de leurs droits fondamentaux et à adapter en conséquence l'orientation des dispositifs d'actions afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Participer à l'enquête est un enjeu important pour pouvoir améliorer la prise de décision au niveau local.

Plus d'informations : <https://www.iweeps.be:enquete-isadf-2024/>

**Salon
de l'emploi
et de la
formation**

**JEUDI 26
SEPTEMBRE
2024**
9H À 12H
**CHAPELLE-LEZ-
HERLAIMONT**
HÔTEL DE VILLE

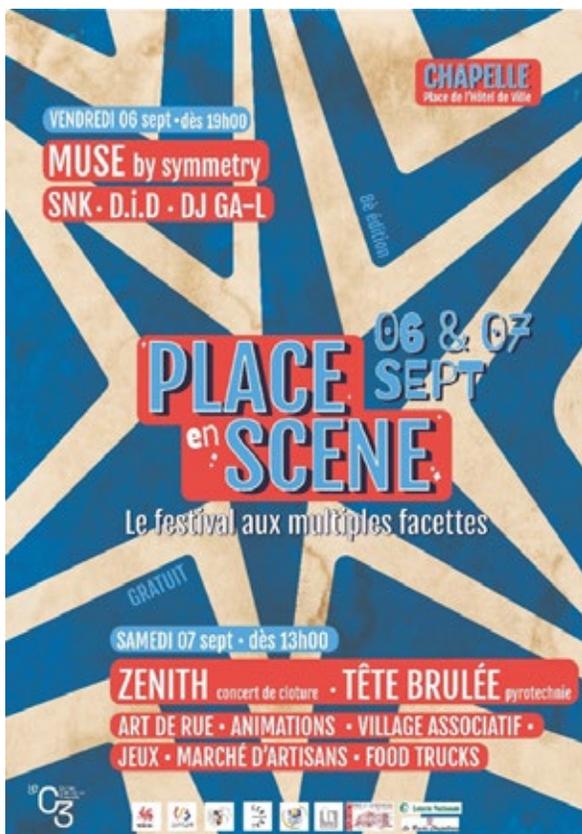
DES ENTREPRISES DE LA RÉGION RECRUTENT
ATELIERS DE PRÉPARATION LES 22 ET 29/09

PLUS D'INFOS : chapelle-lez-herlaimont.be

EMPLOI

L'Administration communale, en collaboration avec ses partenaires, organise le salon de l'emploi et de la formation.





CULTURE

Place en scène, le festival aux multiples facettes

Comme chaque année, nous débutons la nouvelle saison culturelle avec notre événement phare P.E.S. Vous savez que nous mettons un point d'honneur à ce que la culture soit accessible à toutes et tous et c'est pourquoi notre festival aux multiples facettes reste entièrement gratuit. Chaque année nous mettons en lumière des artistes locaux et régionaux. Pour cette 8^e édition nous vous avons concocté un programme de qualité avec des nouveautés.

📅 VENDREDI 06 SEPT dès 19h00

SNK ✨ D.i.D ✨ MUSE by symmetry

📅 SAMEDI 07 SEPT dès 13h00

Art de rue : ELEPHANT par Cie Les Vrais Majors & le cirque LES DUDES ✨ animations ✨ village associatif ✨ jeux anciens ✨ marché d'artisans ✨ food trucks ✨ spectacle de pyrotechnie: TÊTE BRULÉE by Mathiou spectacles ✨ ZENITH cover festif

Il ne manque plus que vous ✨❤ le beau temps ❤️ pour que cette 8^{ème} édition soit une réussite!

>>> <https://fb.me/e/6pGzDZBKV>

PLACE EN SCÈNE // 06 et 07 SEPT

📍 Place de l'Hôtel de Ville de Chapelle-lez-Herlaimont

🌟 GRATUIT



Nous réalisons votre magazine communal !

Vous souhaitez insérer votre publicité dans la prochaine édition ?



Votre publicité bénéficiera d'un rapport compétitif alliant :

- QUALITE du support de diffusion.
- COMMUNICATION adaptée à vos besoins.
- DISTRIBUTION assurée par Bpost.
- CIBLES pertinentes et de proximité.
- PRIX attractif et compétitif.

Contactez-nous !

VANSTEENWINCKEL Eric
Conseiller en communication
0498 / 538 848 - info@regifo.be

Maredret
1803
MONASTÈRE

LA bière des Sœurs de l'Abbaye.

LYON OR GOLD
WOMEN'S INTERNATIONAL TROPHY 2023



L'abus d'alcool nuit à la santé.

Pédicure Médicale

Cabinet / Domicile
Rue Hector Gratia, 34 - PIETON
0496 / 32 91 18
pedicure.daniele@gmail.com

- Soins des pieds
- Ongles incarnés
- Verrues
- Oeil de perdrix
- Durillons
- Cors
- Callosités
- Soins diabétiques
- Mycoses
- Crevasses
- ...

ALE Agence locale pour l'emploi
TITRES SERVICES

Vous avez besoin d'un coup de main... d'une aide ménagère ?

N° agrément 03898

rue Solvay, 17 - Chapelle-lez-Herlaimont
Tél. 064 46 09 18 - alechapelle@skynet.be

Bureau ouvert : Lundi, mardi, vendredi : 9h à 12h - 14h à 16h
Mercredi et jeudi : 9h à 12h

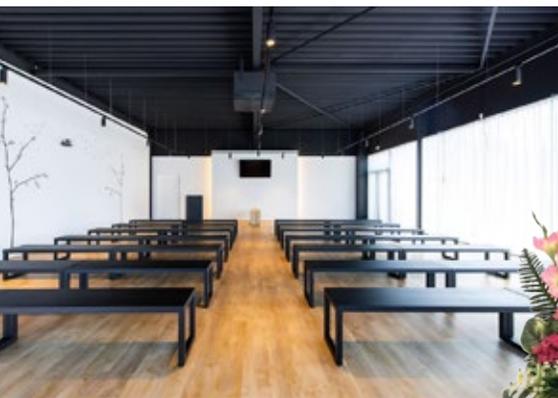
DEUX CENTRES FUNÉRAIRES Chapelle-lez-Herlaimont & Courcelles

Forte de ses **40 années d'expérience**, l'entreprise familiale **SOS-DECES** vous propose un accompagnement basé sur l'écoute, le respect et la discrétion.

À Chapelle-lez-Herlaimont dans un cadre calme et verdoyant ou à Courcelles dans des installations modernes et spacieuses, mais avec la **même philosophie** et la **même politique de prix** juste.

VENEZ VOUS RENSEIGNER

- Funérailles dans toute la Belgique et à l'étranger
- Agréé assurances Dela, Corona Direct, Funalia,...
- Dernières volontés
- Assurances-décès



Conception
de modèles
personnalisés

Monuments
funéraires

Fleurs
et articles
funéraires



CHAPELLE

Rue du Vent de Bise 4
7160 Chapelle-I-Ht
(face au cimetière)



COURCELLES

Rue de Trazegnies 177
6180 Courcelles
(face au Colruyt)

Jean &
Stéphane
Geunicks



☎ 064/44.55.44

☎ 071/11.66.11